



DEPARTEMENT DE L'AUDE
COMMUNE D'ALBAS

Séance du lundi 27 mars 2023
DE 2023_003

Membres en exercice : 7
Présents : 7
Votants: 7

Pour : 7
Contre : 0
Abstention : 0

Secrétaire de séance:
Cécile CROS

Date de la convocation: 17/03/2023
L'an deux mille vingt-trois et le vingt-sept mars 18 heures 00
l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie en séance
ordinaire sous la présidence de Jean Claude MONTLAUR,

Présents : Jean Claude MONTLAUR, Michel MAZERM, Cécile CROS, Romain CHANOIS, Michel DANEZAN, Denis INTSABY, Sylvain THRITHARD

Représentés:

Excusés:

Absents:

Objet: Désignation du correspondant Défense -

Désignation du correspondant Défense

Monsieur le Maire rappelle que chaque commune doit désigner parmi les membres du Conseil Municipal, un correspondant défense.

Les correspondants défense remplissent une mission de sensibilisation des concitoyens aux questions de défense. Ils sont les acteurs de la diffusion de l'esprit de défense dans les communes et les interlocuteurs privilégiés des autorités civiles et militaires du département et de la région. Ils s'expriment sur l'actualité défense, le parcours citoyen, le devoir de mémoire, la reconnaissance et la solidarité.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, DECIDE de désigner :

Mme CROS Cécile, 5 rue du Pech 11360 ALBAS, 06 83 14 59 15, mail
ceciledalbas@hotmail.com

en tant que correspondant défense de la commune d'ALBAS.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Le Maire, **M. Jean-Claude MONTLAUR**